

Les tarifs sont établis chaque année par le Conseil d'Administration de l'OGEC Saint Bruno pour la totalité de l'année scolaire.

CONTRIBUTION FAMILIALE OBLIGATOIRE et COTISATION VOLONTAIRE à l'A.P.E.L.

La contribution familiale comprend notamment les dépenses liées au patrimoine immobilier de l'établissement, les cotisations aux structures et services de l'Enseignement Catholique, les frais d'assurance scolaire, les dépenses liées à la spécificité et au caractère propre de l'établissement.

Revenu Fiscal de référence du foyer		Maternelle et élémentaire Tarif annuel/enfant	Collège Tarif annuel/enfant	Cotisation annuelle à l'A.P.E.L. (une par famille)
A	Jusqu'à 26 250 €	590 €	641 €	21 €
B	26 251 € à 41 500 €	710 €	797 €	
C	41 501 € à 61 000 €	885 €	1018 €	
D	61 001 € à 90 000 €	1105 €	1229 €	
E	90 001 € à 120 000 €	1245 €	1370 €	
F	+ de 120 000 €	1405 €	1532 €	

Justificatif obligatoire à fournir : avis d'imposition ou de non-imposition

Réductions sur la contribution :

- 2 enfants inscrits à St Bruno = - 10%
- 3 enfants inscrits à St Bruno = - 22%
- 4 enfants et plus inscrits à St Bruno = - 25%

Pour les enfants inscrits en maternelle et élémentaire :
Adresse du domicile à Evian : - 85 €/an/par enfant

RESTAURATION :

Le prix du repas inclut le coût des denrées, mais aussi les frais de personnel d'encadrement, les fluides, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux.

Maternelle, élémentaire et collège	
Demi-pension 4 jours	1123 €/an
Demi-pension 3 jours	862,50 €/an
Demi-pension 2 jours	585,50 €/an
Demi-pension 1 jour	306 €/an
Ticket exceptionnel à l'unité	10 €
Carnet de 10 tickets	95,50 €

ÉTUDE ou GARDERIE (de 16h30 à 18h00) :

Maternelle / Elémentaire / Secondaire : 490€ à l'année (3-4 jours fixes/semaine) / 245 € à l'année (1-2 jours fixes/semaine)
Possibilité d'acheter des tickets : 6,85€ l'unité soit 68,50€ le carnet de 10

Service gratuit : garderie / surveillance de 7h45 à 8h10.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FACTURÉS :

- ❖ **Maternelle** : Forfait éveil (goûters, spectacles, sorties pédagogiques...) : 60 €/année
- ❖ **Elémentaire (CP au CM2)** : Forfait pédagogique (spectacles, interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
- ❖ **Collège** :
 - Forfait pédagogique (interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
 - Forfait littérature : 30 €/année
 - Forfait technologie (5^e-4^e-3^e) : 12 €/année
- ❖ **Maternelle, élémentaire et collège** :
 - Forfait numérique (acquisition et/ou renouvellement de matériel et ressources pédagogiques numériques) :
Maternelle : 55 €/année ; Elémentaire : 70 €/année ; Collège : 85 €/année
 - Cahiers de travaux dirigés : variable

Location facultative d'un casier (pour le collège uniquement) : 20 €/année